Journée de formation Mardi 7 juin / jeudi 16 juin 2011

Marché du médicament en Suisse quelques aspects légaux et économiques

Eine Weiterbildungsveranstaltung zum selben Thema findet am 9. und 22. Juni im Bürgerspital Solothurn statt (siehe Rückseite)

Public cible

Collaborateurs et collaboratrices diplômé(e)s des pharmacies hospitalières (assistantes en pharmacie, infirmiers)

Objectifs

En Suisse, environ 7000 médicaments autorisés par Swissmedic sont proposés sur le marché en quelques 15000 unités de vente. Autorisation de mise sur le marché, formations des prix et remboursement des médicaments: quelles conditions faut-il remplir pour qu'un nouveau médicament puisse être commercialisé en Suisse? Comment se décompose le prix d'un médicament? Que sont les Swiss DRG? Quelles parts occupent les génériques et les biosimiliaires? Qu'est-ce qu'un "médicament orphelin"? Les réponses à ces questions au cours de cette journée de formation.

Thèmes

Aspects légaux: LPTh, Commission fédérale des médicaments Autorisation de mise sur le marché, remboursement Swiss DRG Génériques originaux et biosimilaires Médicaments orphelins

Programme

09.15 - 09.55 h	Accueil des participants et café de bienvenue
10.00 - 13.00 h	1ère partie y compris pause
13.00 - 14.30 h	Repas de midi
14.30 - 16.00 h	2ème partie
16.00 - 16.15 h	Conclusion et évaluation du cours

Lieu

Lausanne, CHUV

Coûts

Frais de participation y compris boissons, déjeuner et documentation Fr. 170.-

Renseignements

Dr. Stéphane Gloor, Pharmacie, Hôpital Neuchâtelois, 2303 La Chaux-de-Fonds

Email: Stephane.Gloor@ne.ch

Tél: 032 - 967 21 70